

Gestion des déchets

2 jours

Objectifs

- être capable d'identifier les différents types de déchets générés par l'entreprise
- être capable de mettre en place une gestion des déchets au sein de l'entreprise conforme aux exigences réglementaires nationales et européennes.

Public

Toute personne chargée de la gestion des déchets

Pré-requis

Notions de base en environnement (déchets, réglementation, ...)

La formation Programme

- 1- Le contexte réglementaire et responsabilités
 - ✓ Introduction : définition d'un déchet et principe du pollueur – payeur
 - ✓ Catégorie des déchets
 - ✓ Producteurs
 - ✓ Filières
 - ✓ Collecteurs – transporteurs
 - ✓ Contrôles et sanctions
 - 2- Les acteurs externes
 - ✓ DREAL : données chiffrées
 - ✓ ADEME
 - ✓ Agence de l'Eau
 - ✓ CCI : site bourse aux déchets
 - 3- Les différents types de déchets
 - ✓ Déchets inertes
 - ✓ Déchets non dangereux
 - ✓ Déchets dangereux
 - ✓ Données chiffrées
 - 4- Les filières : principes de fonctionnement
 - 5- Les impacts sur l'environnement et sur la santé
 - 6- La gestion des déchets dans mon entreprise
 - ✓ L'identification des gisements et types de déchets
 - ✓ La classification des déchets selon la nomenclature
 - ✓ L'analyse économique et environnementale : tri, transporteurs, filières
 - ✓ Le suivi des déchets : bordereaux, registre, déclaration annuelle
 - ✓ Les indicateurs
 - ✓ Etude de cas
 - 7-La communication interne (affichage, sensibilisation du personnel,...)
- Bilan de la formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Les stagiaires s'approprient les connaissances, les méthodes et les outils en les pratiquant au cours de la formation. Des applications permettent aux stagiaires d'acquérir un réel savoir faire (travail sur des documents, etc).

Un support est remis aux stagiaires.

Evaluations

Evaluation des compétences acquises par des études de cas et des mises en situation.

Évaluation de fin de formation par les stagiaires à l'aide d'un questionnaire.

Informations pratiques

- **Durée : 2 jours (14 h)**
- **Lieu :** esaip Angers (St-Barthélemy d'Anjou)
- **Coût :** 270 € par jour et par personne (net, le groupe esaip n'est pas assujetti à la TVA) soit **540 € pour 2 jours et par personne** (*les frais de repas, d'hébergement et de déplacement des stagiaires ne sont pas pris en charge*)
- **Possibilité de formation en intra- nous consulter**

Consultez le catalogue des formations :

www.esaip.org/entreprises, rubrique « formations inter-intra »

groupe esaip Angers

18 rue du 8 mai 1945
BP 80022
49180 St Barthélemy d'Anjou Cedex
Tél : 02 41 96 65 10
Fax : 02 41 96 65 11

Contact :

Annie Sauldé - asaulde@esaip.org